

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 26 MAI à 20 h 30 Salle communale
Place de la Magnanerie

Nombre de Conseillers en exercice 18
Présents 11
Votants 13

L'an deux mille onze, le vingt six mai, le Conseil municipal de la commune de LA TERRASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe VOLPI, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 mai 2011.

Présents : Philippe VOLPI, Geneviève BONNEFON, Gilbert ZANCHIN, Romuald CHRISTOUD, Jean-Marc DEUTSCH, Claudie PERNIN, Alain BAQUILLON, Eva BOUVIER, Alain CARDON, Jérôme DURAND (présence à 20h50), Isabelle De LILLO-ROUX.

Absents : Benoît BROSSE-MARON, Julien VIDEAU, Claire SALIN, Hubert VILLETTE.

Excusés : Vivianne MOREL (pouvoir à Claudie PERNIN), Sylvie CHAUVIN (pouvoir à Jérôme DURAND), Stéphanie PONS.

Secrétaire : Isabelle De LILLO-ROUX à l'unanimité.

Adoption du compte-rendu du Conseil municipal en date du 20 Avril 2011.

Compte-rendu des décisions du Maire

N°	date	prestataire	objet	montant TTC en €
21	12/04/2011	COLAS	PATA	22365.2
22	12/04/2011	COLAS	Dalles abris poubelles Lotissement Clos du Château	4329.52
23	13/04/2011	France TELECOM	Standard Poste supplémentaire Banque accueil	484.46
24	13/04/2011	EDIMETA	Présentoir supplémentaire Accueil	463.45
25	19/04/2011	COLAS	TV voirie Bourrelet enrobé Rue Cascade	4365.4
26	19/04/2011	COLAS	TV voirie Bourrelet enrobé Bechet	2152.8
27	19/04/2011	SOLID ACTION	Entretien renouée ruisseau + entretien espaces verts Route Petites Roches	2231.7
28	22/04/2011	EVD	Plantations RD 1090	1668.42
29	02/05/2011	ENTREPRISE GILLIOUX	Pose grillage + mise en forme du passage Gabbiadini	2470.45
30	02/05/2011	MENUISERIE BOUILLLOT	Modification vitrage: dépose et pose 2 fenêtres Accueil mairie	2511.6
31	04/05/2011	LEYDIER	Feux d'artifice 2011	500

32	05/05/2011	MOMETTI	Pose columbarium 18 cases	10333.4
33	05/05/2011	MOMETTI	Pose et fourniture Jardin du Souvenir	6279
34	12/05/2011	MDA	Achat réfrigérateur	604
35	12/05/2011	SMG	Achat portail Jardins communaux	1194.8
36	13/05/2011	AXIALIS	Mise en place comptage RD30	2439.84

Délibérations :

➤ Modifications des statuts de la Communauté de communes « Le Grésivaudan »

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan modifiés,
Vu la définition de l'intérêt communautaire adoptée par délibération en date du 29 juin 2009 et validée par arrêté préfectoral,
Vu l'extension de compétences adoptée par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2010,
Vu la délibération de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan visant à étendre la compétence relative aux structures d'accueil petite enfance pour englober les lieux multi-accueils des communes de Biviers et Le Versoud,

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le projet de modification statutaire proposé par la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan vise à intégrer les lieux multi-accueils des communes de Biviers et Le Versoud.

Monsieur le Maire précise que cette modification statutaire doit intervenir dans des délais courts afin de prévoir la rentrée scolaire 2011 dans les meilleures conditions.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de nouveaux statuts de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan visant à intégrer les lieux multi-accueils des communes de Biviers et Le Versoud.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ Convention temporaire d'occupation sur terrain privé / Engagement de la procédure d'acquisition correspondante

Présence de Monsieur Jérôme DURAND : 11 présents et 13 votants.

Il s'agit de signer une convention temporaire d'occupation pour permettre de faire les travaux nécessaires avant l'achat du terrain.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe VOLPI, Maire de la commune de La Terrasse,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

ACCEPTE la convention d'autorisation d'occupation temporaire sur terrain privé avec les propriétaires concernés d'une partie de la parcelle n°1380 section A d'une surface de 6m² pour effectuer un cheminement piéton sur le secteur du MAS III.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire.

AUTORISE le Maire à lancer la procédure d'acquisition des 6 m² concernés avec les propriétaires sur la base de 210 € le m² soit 1260 € pour les 6 m².

AUTORISE le Maire à signer le compromis de vente, l'acte de vente, les documents d'arpentage ainsi que tout document qui sera rendu nécessaire à l'acquisition d'une partie de ce terrain.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Convention partenariale actions Jeunesse**

Après avoir entendu le rapport de Madame Claudie PERNIN, adjointe à l'Animation et à la Vie Locale,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention partenariale ainsi que toutes les pièces correspondantes pour les actions Enfance Jeunesse qui règlent les modalités de financement des actions ponctuelles pour les vacances d'été 2011 entre les communes partenaires : LA TERRASSE, SAINT-VINCENT DE MERCUZE et BARRAUX.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Tarifs séjours Été pour l'Accueil de Loisirs**

Après avoir entendu le rapport de Madame Claudie PERNIN, adjointe à l'Animation et à la Vie Locale,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

ADOpte les grilles tarifaires suivantes pour les mini-séjours de l'été 2011 :

Tarifs pour les mini-séjours Été 2011

Mini-séjour à Pérol (8-11 ans)

Quotient caf	Taux de part. des familles	Tarif
< ou = à 656	15%	22.93 €
657 / 790	25%	38.22 €
791 / 900	35%	53.50 €
901 / 1000	50%	76.43 €
1001 / 1199	60%	91.72 €
> ou = à 1200	80%	122.29 €
Extérieurs	100%	152.86 €

Coût réel du séjour 152.86 €

Mini-séjour Bauges 11/15 ans

Quotient caf	Taux de part. des familles	Tarif
< ou = à 656	15%	25.27 €
657 / 790	25%	42.11 €
791 / 900	35%	58.95 €
901 / 1000	50%	84.22 €
1001 / 1199	60%	101.06 €
> ou = à 1200	80%	134.75 €
Extérieurs	100%	168.44 €

Coût réel du séjour 168.44 €

Mini-séjour "les mystères de l'air" 6/8 ans

Quotient caf	Taux de part. des familles	Tarif
< ou = à 656	15%	20.83 €
657 / 790	25%	34.72 €
791 / 900	35%	48.61 €
901/ 1000	50%	69.44 €
1001 / 1199	60%	83.33 €
> ou = à 1200	80%	111.10 €
Extérieurs	100%	138.88 €

Coût réel du séjour 138.88 €

Mini-séjour "Créa'nature" 6/7 ans

Quotient caf	Taux de part. des familles	Tarif
< ou = à 656	15%	7.73 €
657 / 790	25%	12.89 €
791 / 900	35%	18.05 €
901/ 1000	50%	25.78 €
1001 / 1199	60%	30.94 €
> ou = à 1200	80%	41.25 €
Extérieurs	100%	51.56 €

Coût réel du séjour 51.56 €

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Création d'un poste d'animateur**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe VOLPI, Maire de la Commune de La Terrasse,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la création d'un poste d'animateur.

PRECISE que cette création est effective à compter du 1^{er} juillet 2011.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité.

➤ **Divers**

➤

URBANISME

Geneviève Bonnefon, adjointe à l'urbanisme, rend compte des décisions de la commission d'urbanisme du 24/05/2011.

INFORMATIONS :

- Réunion du Conseil municipal le 17/06/2011 pour l'élection au sein du Conseil des représentants pour les élections sénatoriales de septembre 2011 : présence impérative.
- Information sur les modifications de certaines lignes de bus de la Communauté de communes.

- 28/5 : inauguration de l'extension du restaurant scolaire et de la salle socio-éducative.
- WIFI : Monsieur Jérôme DURAND explique que France Telecom a estimé que 98 % du territoire étaient couverts. Cependant, il reste environ 8 000 foyers sans ligne ADSL. Le Conseil général de l'Isère a lancé une consultation pour remédier à ce manque sur le département de l'Isère. La société ALSATIS a remporté le marché. Ils sont chargés de résorber ces zones blanches. Ils ont proposé à plusieurs communes d'implanter des bornes. Ils demandent à ce que des antennes soient posées pour alimenter le secteur de Pontcharra et la zone de montagne de Tencin, grâce à la WIFI au départ de Prapoutel, secteur disposant d'un réseau peu chargé. Un poteau, d'une hauteur de 11 mètres, serait prévu vers le secteur de Montabon (dans les limites du Parc de Chartreuse), mais l'emplacement le plus judicieux serait le long de la route qui monte aux Petites Roches. A priori, cela ne poserait pas de souci particulier. Monsieur DURAND se propose d'étudier le dossier pour le prochain Conseil municipal.
- Intercommunalité / Bilan de « Mai en culture » à l'Espace Bergès de Villard-Bonnot : cela s'est déroulé pour la 1^{ère} fois cette année. 5 jours pour mettre en valeur tous les acteurs culturels du Grésivaudan : les 47 communes étaient concernées. Cet évènement sera renouvelé les années suivantes.
- Macadam Peinture débute le 28/05 à Lumbin et au Touvet et sera présent le 18/06 à La Terrasse.
- Samedi 28/5 : concert « Musiques du monde, Musiques d'auteurs » à l'église de La Terrasse.
- Point sur le retour des Bouquetins en Chartreuse : 9 femelles et 6 mâles, capturés dans le massif de la Vanoise, ont été lâchés mais une femelle est décédée peu après. Le troupeau est plus âgé que celui réintroduit l'an dernier mais plus enclin à la découverte de leur habitat.
- Le « Concours à énergie positive » : 4 familles de La Terrasse participaient contre 8 par commune en général. La commune est arrivée dernière mais a atteint l'objectif des 6 % d'économie.
- Le club de Nippon KEMPO organise un tournoi le 26/6 à La Terrasse.
- Mercredi 18/5, l'Accueil de Loisirs a organisé, en partenariat avec la maison de retraite « Les Solambres », un pique-nique au Marais de Montfort. 7 personnes âgées ont participé et ont été ravies de leur sortie. Ce genre d'expérience est amené à se renouveler régulièrement.
- Commission Coteaux : le travail sur les coteaux avance, la participation est toujours aussi assidue (20 à 25 personnes à chaque fois). L'Adayg, partenaire du projet, est en train de mettre au point des fiches « actions ». Un groupe « Sentiers » s'est constitué depuis le début avril et a organisé des sorties sur le terrain : deux sorties d'exploration pour faire un bilan de l'état des chemins communaux puis, une troisième sortie, le 11 mai, pour une opération « débroussaillage ». Un projet pourrait voir le jour : la mise en place de la vigneraie (pieds de vigne des anciens cépages à replanter : la commune serait la première du Grésivaudan à tenter l'expérience) ; l'Adayg est partante pour ce projet.

Fin de la séance : 21h58.

Le Maire,
Philippe VOLPI,